

Pavées et Dalles en béton - Conseils de pose pour les espaces privés

Pavés en béton - Recommandations de pose (espaces privés)

Une pose correcte requiert non seulement du savoir-faire et de l'expérience, mais également la connaissance de nombreux règlements techniques. Nous recommandons donc l'exécution de travaux par une entreprise spécialisée.

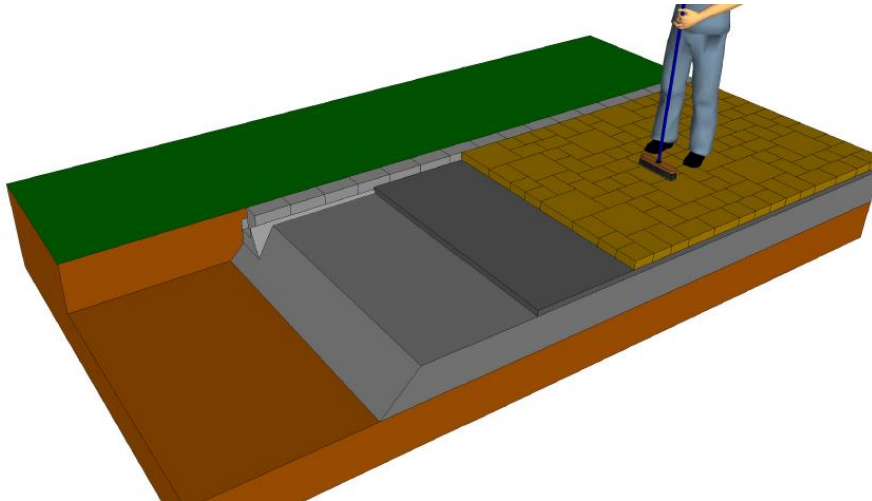


Image 1

Le sol doit être terrassé jusqu'à une profondeur d'environ 30 cm pour des zones de terrasses et d'environ 40 à 50 cm sur des zones de circulation. La surface du sol (planum) doit être compactée correctement avec une plaque vibrante de telle sorte que p. ex. en conduisant un petit camion, il n'y a plus de traces de passage visibles. Pour l'évacuation de l'eau, le planum doit être égalisé et doté d'une pente d'environ 2,5%.

1. La couche portante est appliquée sur la surface du sol. Cela consiste p. ex. d'un gravier 0/32, ou 0/45. L'épaisseur dépend de la profondeur de l'excavation du sol moins l'épaisseur des pavés, y compris le lit de pose. Le compactage a lieu par couches d'environ 20 cm. La pente de la surface de la couche portante doit être la même que pour la surface du sol (environ 2,5%). La surface doit être bien plate.

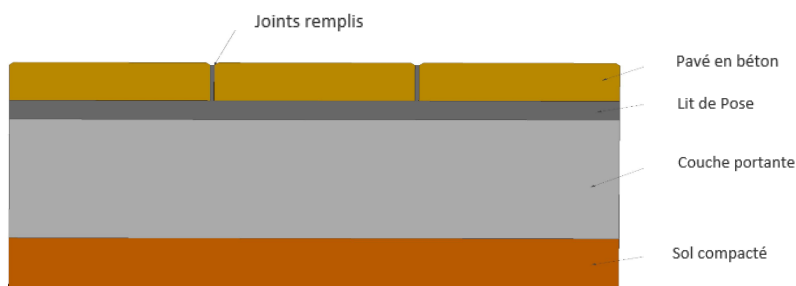


Image 2

2. Sur la couche portante, le lit de pose est appliqué sur une épaisseur d'environ 3 à 5 cm. Les matériaux appropriés sont des graviers nobles (homogènes) de 0 à 4 ou de 0 à 5 (dans le cas des éco-pavés : 2 à 5 mm). Il est important de faire attention à la stabilité du filtre afin d'éviter que le matériau du lit de pose ne migre dans la couche de support. Les matières calcaires ne sont pas recommandées. Le lit de pose est nivelé avec une latte sur la hauteur appropriée. Les renforcements dans le lit de pose ne doivent pas être compensés par des graviers nobles. À cette fin, le matériel de la couche portant doit être utilisé.

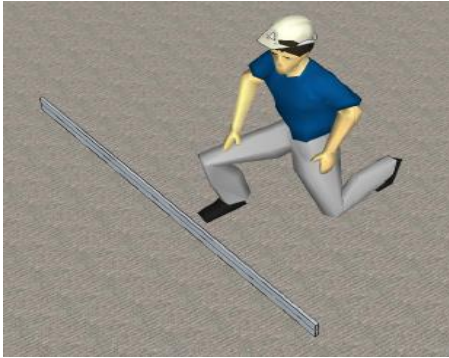


Image 3

3. Les pavés doivent être posés ordonnés en hauteur et en alignement (avec de la ficelle). Important : Les joints doivent être en moyenne de 4mm (3-5mm). Cet écart minimum doit même être respecté pour les pavés avec saillies d'écartement (les saillies d'écartement ne remplacent pas les joints). En cas de pose trop serrée, des tolérances de fabrication des pavés, même minimales, ne pourront plus être compensées. Le résultat peut être des déformations. La pose se fait toujours à partir de la surface pavée, de sorte à ne plus marcher sur le lit de pavage égalé. Pour obtenir un effet naturel du revêtement sur la couleur et la structure, il faut toujours traiter simultanément les pierres d'au moins trois palettes.

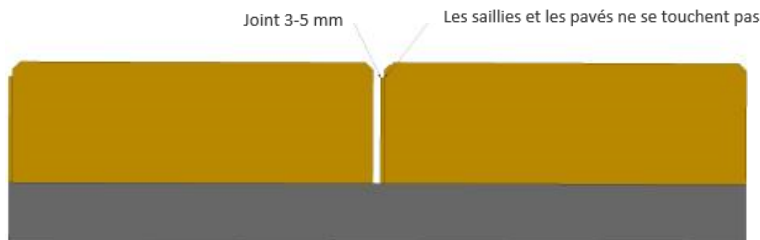


Image 4

4. Les surfaces de pavés doivent toujours être pourvues d'une bordure. Ceux-ci doivent être posés ordonnés en hauteur et en alignement. Pour cela, des bordures ou les bordurettes peuvent être utilisés. Celles-ci doivent être pourvues d'une fondation en béton (épaisseur d'environ 10 à 15 cm) et d'un support de dos (largeur d'environ 10 à 15 cm) en béton C 20/25. La distance requise des bordures dépend de la taille de la surface de pavés correspondante. L'espacement requis des joints doit être respecté.

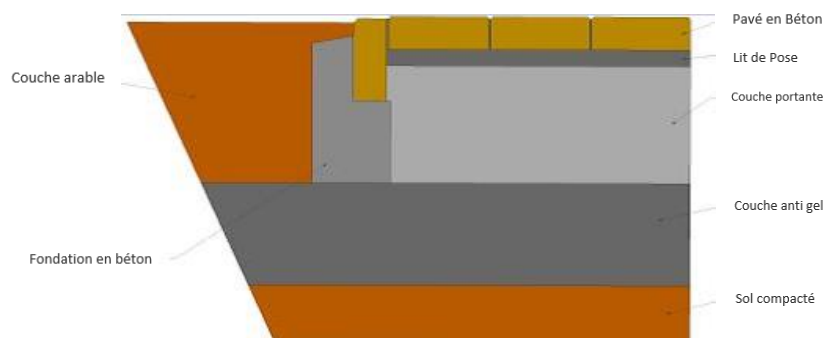


Image 5

5. Au fur et à mesure que la pose avance, remplissez les joints avec un gravier concassé 0-4 ou 0-5 en fonction de la largeur du joint. Il est important de faire attention à la stabilité du filtre afin d'éviter que le matériau du joint ne migre dans le lit de pose.



Image 6

6. Le revêtement des pavés lisses doit être secoué avec une plaque vibrante appropriée (uniquement à sec, des bords jusqu'au milieu) jusqu'à ce qu'il soit stable. Les pavés dont le rapport longueur / épaisseur est défavorable (> 4) ne peuvent être compactés que dans le sens longitudinal. Les différences de hauteur ne doivent pas être compensées par la force, car cela pourrait endommager les pierres. Tous les pavés doivent être compactés avec une plaque vibrante plastifiée.



Image 7

7. Après le compactage et le jointoiement, le pavé peut être utilisé immédiatement. Parfois le jointoiement est à répéter.

Dalles en béton - Recommandations de pose (espaces privés)

Pour des surfaces non utilisées par des voitures, des épaisseurs de 4 à 6 cm suffisent.

Pour les surfaces utilisant occasionnellement des voitures particulières, il convient d'utiliser des dalles d'une épaisseur minimale de 8 cm.

Pour une utilisation plus fréquente en voiture et/ou camion, les dalles énumérées dans ce catalogue ne conviennent pas

Préparation du sol, couche portant, lit de pose, bordures, pentes : voir « Pavés en béton - Recommandations de pose »

Les dalles ne peuvent être compactées que dans le sens longitudinal avec une plaque vibrante plastifiée (avec prudence).